



Procès-Verbal

Du Comité Directeur Fédéral

Fédération Française du Sport Universitaire

15 avril 2021 - Visioconférence

Ordre du Jour

1. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT	Propos introductifs
2. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS	Comités directeurs 10.03 et 01.04
3. ORGANISATION DIRECTION NATIONALE	Pôles, commissions
4. MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL	Nomination, fonction
5. PROJET FÉDÉRAL	Construction, démarche
6. INVITÉS PERMANENTS	Pluralité, complémentarité, partage
7. REPRISE D'ACTIVITÉ	Plan de relance, mobilisation
8. POINT FINANCIER	Projections 2021
9. STATUTS FÉDÉRAUX	Ajustements, huis clos, visioconférence
10. VACANCES DE POSTES	Recrutement, personnels détachés
11. QUESTIONS DIVERSES	Prochaines dates, expression libre

PARTICIPANTS

Membres du CD : L. AULANIER, P. BEAUVOIS, H. BIZZOTTO, B. BREBANT, S. DELPLANQUE, D. DERVILLE, M. FARDEL, JF FROUSTEY, S. GAYET, L. GIRARD, A. GUINER, C. GUYOMARCH, D. HALLART, M. LANNE-PETIT, C. MARTIN-GARIN, F. MEDJOUB, D. PEDRO, S. PIERRON, F. PILLARD, D. SIMONNEAU, C. TERRET, É. VALMIER-ROCHEBLAVE

Membres de droit : PE. PANIER - MS, B. AMSALEM - CNOSF

Invités : M. ROMEZY - Groupe APS CGE, JY CASSAN, C. LAROCHE - GNDS, JP PÉRON - C3D, Direction nationale, Service comptabilité/RH

Excusé.e.s : Lorenza BROTTIER - membre CD (procuration à P. BEAUVOIS) , Q. ESTRADE

Absent : C. CASTELL - MESRI

Secrétariat de séance : D. BARDOT - projections, A. DODU - gestion des votes, JP DOS PRAZERES - rédacteur

C. TERRET : Le président remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce comité directeur ainsi que les différents invités et techniciens de la fédération. Il précise que nous avons 22 votants dont une procuration et que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS 10.03 & 01.04

VOTE 1 - Approbation des comptes-rendus CDF des 10.03.2021 et 01.04.2021

C. TERRET : La demande de modification de D. HALLART sera apportée au compte-rendu du comité directeur du 1^{er} avril. Il doit être indiqué présent et non excusé.

H. BIZZOTTO : Pour faciliter le vote nous utilisons zoom et demandons aux invités de ne pas voter. P. BEAUVOIS pour voter et donner le vote de L. BROTTIER (procuration) dans le chat.

A. DODU : Il rappelle la procédure de vote via zoom et lance le vote.

VOTE 1.1 Approbation du CR CD du 10.03.2021	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NE VOTE PAS	0

VOTE 1.1 : Le compte-rendu du CD du 10.03.2021 est approuvé à la majorité des voix exprimées.

VOTE 1.2 Approbation du CR CD du 01.04.2021	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NE VOTE PAS	

VOTE 1.2 : Le compte-rendu du CD du 01.04.2021 est approuvé à la majorité des voix exprimées.

A l'issue de ces votes, 2 membres du comité directeur ont rejoint la réunion. Nous passons à 24 votants.

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

C. TERRET : Il rappelle les différentes rencontres avec plusieurs institutions qui ont fait l'objet d'une annexe lors de la dernière réunion du comité directeur.

Très récemment nous avons rencontré Isabelle PRAT de la DGSIP au MESRI.

Nous avons envoyé récemment un communiqué à l'ensemble des délégués fédéraux pour les informer sur l'actualité de la fédération. (Cf. Annexe)

Nous avons traité un sujet urgent sur l'outre-mer avec D. SIMONNEAU qui peut nous dire quelques mots.

D. SIMONNEAU : Une réunion récente avec C. TERRET et X. DUNG a permis de se mettre en ordre de marche sur des prises de contact avec les autres territoires d'outre-mer. L'objectif est de les amener à structurer leur activité en créant des ligues. Il y a de nombreuses opportunités sur le recrutement de moyens humains via les dispositifs d'aide à l'emploi et les services civiques.

X. DUNG : L'objectif prioritaire est bien la création des ligues pour pouvoir déployer le projet fédéral et bénéficier de tous les moyens mobilisables.

C. TERRET : Pour information, nous avons la volonté de mettre en place les conditions technologiques suffisantes au sein du siège. La FFSU va se doter très prochainement d'un réseau internet performant ainsi que d'un système de visioconférence digne de ce nom. Pour les sujets de ce soir, je laisse la parole aux élus et techniciens en charge des dossiers.

3. ORGANISATION DE LA DIRECTION NATIONALE

C. TERRET : Vous avez été informés de la modification de la direction nationale. Après une entrevue avec V. ROGNON, nous avons convenu que son contrat détachement ne sera pas renouvelé au 1^{er} septembre 2021. Il est en recherche d'une reconversion en adéquation avec ses appétences et compétences.

Dans l'intervalle, X. DUNG a accepté d'assurer l'intérim et je l'en remercie car ce n'est pas une situation simple.

Je rappelle que nous travaillons main dans la main avec la direction nationale. Nous avons une convergence d'opinions.

Pour faire suite à l'organigramme politique présenté, la direction nationale a travaillé sur une organisation spécifique.

X. DUNG : Nous avons souhaité faire correspondre une organisation de la direction nationale à l'organigramme politique. (Cf. Présentation PPT en annexe).

Chaque DNA a été positionné sur une commission et nous avons souhaité un binôme de techniciens par pôle pour garantir une continuité des missions et pour enrichir les débats. Nous nous sommes bien approprié ce nouveau fonctionnement et sommes en ordre de marche pour opérationnaliser le projet fédéral.

C. TERRET : La direction nationale a été très réactive pour répondre à cette commande et il est important que nous ayons un co-portage entre élu et technicien.

4. NOMINATION DU MÉDECIN FÉDÉRAL

C. TERRET : Il me revient statutairement de nommer le médecin fédéral national. Après concertation, j'ai nommé il y a 10 jours Nicolas BARIZIEN en tant que médecin fédéral national.

F. PILLARD : Frédéric DEPIESSE est également nommé médecin fédéral adjoint. Il s'agira de régler le point administratif lié à l'obtention d'une licence FFSU. Nous sommes en phase de nommer un masseur - kinésithérapeute et nous avons déjà Julien FERRANDO en tant qu'adjoint.

Nous souhaitons également avoir un référent national sur la lutte contre le dopage. Un élu, Q. ESTRADE et le DN feront également partie de la commission médicale. (Cf. Présentation PPT en annexe)

B. AMSALEM : Je connais bien F. DEPIESSE et je confirme qu'il est très bien. Il a fait un excellent travail à la FFA. Il est très bien en termes d'innovation et a notamment lancé le programme athlé santé.

F. PILLARD : Je vous remercie pour cette remarque favorable. Notre objectif est de recruter les bonnes personnes ressource en fonction de nos besoins. Il s'agira également nécessaire de définir la délégation de tâche permettant de cadrer la mission des kinés et notamment en cas d'absence d'un médecin.

Un rétroplanning nous permettra de répartir les forces vives sur les différentes échéances internationales.

La recherche de partenaires reste importante et nous ferons le maximum dans ce sens.

Enfin nous travaillerons sur deux points spécifiques : le certificat d'absence de contre-indication (CACI) et la prévention du dopage et des conduites addictives.

H. BIZZOTTO : Je remercie tout d'abord F. PILLARD et N. BARIZIEN de leur travail. Cette présentation permettra de vous faire voter prochainement la composition de la commission médicale qui sera plus resserrée. Tout le monde a conscience de l'importance de cette commission et toutes les remarques de ce soir nous permettront de présenter la meilleure copie possible à l'occasion du prochain comité directeur.

X. DUNG : Je remercie les acteurs de cette commission et la direction nationale sera à vos côtés. Je rappelle que C. MILLARD sera un maillon essentiel à mes côtés sur cette commission. Cette commission sera également impactante sur d'autres commissions telles que le développement durable du sportif ou l'international.

Sur la composition, je rappelle que le DN est membre de droit de cette commission. J'assure l'intérim et le titulaire reprendra le flambeau.

C. TERRET : Pour ce qui est des élus, H. BIZZOTTO sera membre non étudiant.

JF FROUSTEY : Le CACI est dans son état actuel, un frein à la pratique. Les étudiants ont du mal à saisir le sens de cette procédure. Il est effectivement une priorité de simplifier ce CACI pour une meilleure adhésion des étudiants.

JP PÉRON : Il n'y a pas beaucoup de femmes dans cet organigramme. Dans les compétitions internationales il peut être intéressant d'avoir des femmes pour les effectifs féminins.

F. PILLARD : Nous aurons normalement une responsable pour les kinésithérapeutes. Pour ce qui est du staff c'est différent et nous respecterons effectivement la parité.

C. TERRET : Nous sommes effectivement très sensibles à cette question de la parité femme / homme.

PE PANIER : Je vous invite à contacter le médecin gilles.einsargueix@sports.gouv.fr chargé de ces questions à la Direction des sports.

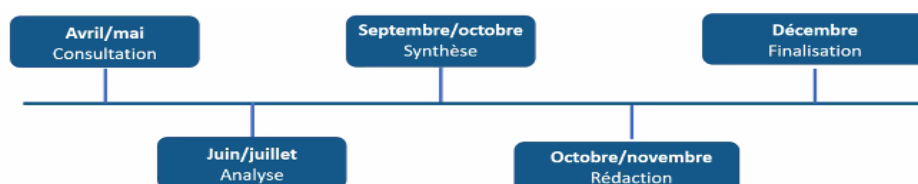
F. PILLARD : Je le connais très bien et prendrai son attache.

5. CONSTRUCTION DU PROJET FÉDÉRAL

C. TERRET : Il s'agit d'un sujet et nous souhaitons un projet fédéral concerté et opérationnel. M. LANNE-PETIT va nous présenter, accompagnée de B. GAUTIER la démarche engagée. (Cf. Présentation PPT en annexe)

M. LANNE-PETIT : Dans la démarche nous avons défini des défis et leviers qui feront l'objet d'une concertation pour définir un plan d'actions opérationnel.

En matière de calendrier nous souhaitons finaliser le projet fédéral en décembre 2021 et nous suivrons les étapes suivantes :



B. GAUTIER : Les défis sont plutôt modernes et innovants et il s'agit de décliner les composantes sportives à tous les échelons.

C. TERRET : Comme nous nous y sommes engagés, il s'agit maintenant de mener une démarche participative pour obtenir un projet de la fédération au sens large et non pas un projet de 25 personnes.

X. DUNG : Le travail de synthèse se fera non seulement par l'équipe de Margaux et Bertrand mais également par l'ensemble des commissions qui seront un filtre pertinent.

6. NOUVEAUX INVITÉS PERMANENTS AU CDF

C. TERRET : Nous avons à ce jour 3 invités permanents que sont la C3D, le GNDS et l'APS-CGE. Nous n'avons pas le pendant avec des organes représentatifs des étudiants. Même si j'ai la prérogative d'inviter sur les comités directeurs, je souhaitais toutefois en débattre ce soir.

C. GUYOMARCH : Dans le cadre de la commission Vie démocratique, nous avons réfléchi aux organisations représentatives des étudiants. Le danger serait d'en oublier ou alors d'inviter des organisations politisées. Nous sommes preneurs de vos idées, remarques.

C. TERRET : Je ne souhaite pas que des syndicats soient invités car ce n'est pas l'objet de notre comité directeur. Les représentants doivent être apolitiques.

JP PÉRON : La réflexion est pertinente car il est important d'avoir des représentants des étudiants. Nous avons le contact du président de l'ANESTAPS et pouvons lui en parler.

C. TERRET : Nous engageons la démarche qui nous permettra de vous présenter de nouveaux invités la fois prochaine.

7. REPRISE D'ACTIVITÉ

C. TERRET : Je laisse P. REBOT présenter l'actualité de la reprise d'activité. (Cf. présentation PPT en annexe)

P. REBOT : Les propositions réalisées sont sous réserve d'une sortie de confinement. Nous nous posons quelques interrogations sur le positionnement des ligues par rapport aux actions menées par les AS. Si les ligues sont organisatrices, se pose la question du cadrage réglementaire en matière de licence et d'assurance.

B. AMSALEM : Nous avons eu une réunion il y a 2 jours au CNOSF avec le MS et l'ANS sur la mise en place du PASS SPORT. Nous mettons la pression pour que les étudiants en difficulté sociale puissent bénéficier de ce PASS. Nous devrions avoir une réponse claire dans un mois et demi. Le critère demandé par le CNOSF est l'obtention de l'allocation de rentrée scolaire.

C. TERRET : Je vous remercie pour cette intervention et pour la défense de nos étudiants qui subissent pour certains une situation de grande précarité.

L. GIRARD : L'extension de ce PASS SPORT est une excellente nouvelle si elle peut aboutir.

JP PÉRON : Je souligne la pertinence de cette proposition. Le critère de bourse peut être le pendant de cette allocation de rentrée scolaire.

8. POINT FINANCIER

C. TERRET : Je laisse la parole au trésorier sur le point financier que nous adaptons au jour le jour. (Cf. Présentation PPT en annexe)

JF FROUSTEY : Il s'agit essentiellement d'information car nous avons beaucoup d'interrogations. Il s'agit là d'une prospective qui évoluera forcément. J'en profite pour remercier Guilaine et Adrien qui sont très impliqués et très pédagogiques sur l'explication des rouages financiers très complexes.

Le résultat définitif 2020 est de -103 000 €. Sur 2021 nous avons procédé à une projection à partir d'orientations budgétaires que sont notamment les recettes statutaires. Nous souhaitons une gratuité de l'affiliation et une baisse de l'augmentation des contrats licences de 12 à 3%.

Nous aurons également des recettes en plus qui nous permettront de compenser en partie le défaut de recettes statutaires.

Nous avons beaucoup d'incertitudes qui évoluent au fil de l'eau et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Ces orientations sont plutôt rassurantes mais nous restons vigilants quant aux projections que nous ferons évoluer au fur et à mesure.

C. TERRET : Cette présentation financière est issue d'un très gros travail de Guilaine et d'Adrien et je les remercie publiquement.

Les projections 2021 sont des orientations, des hypothèses et ce qui est présenté fera l'objet d'un vote à l'occasion du prochain comité directeur.

La convention avec le MESRI a été une urgence car nous avons en fin de cycle et il était nécessaire de relancer une convention triennale.

H. BIZZOTTO : Pour ce qui est du contrat licence il s'agit d'une somme demandée aux ligues et ce sont elles qui négocieront les contrats licences avec les AS et appliqueront la baisse consentie.

C. TERRET : Le communiqué envoyé aux ligues précise que la FFSU demande que l'effort consenti au niveau national bénéficie aux AS et étudiants.

L. GIRARD : Il est urgent de prendre une décision au niveau fédéral sur les sommes exonérées. Au titre de ma ligue, le comité directeur ne souhaite pas se positionner tant que la fédération n'a pas pris de décision. J'en profite pour remercier Guilaine et Adrien pour leur travail remarquable.

9. AJUSTEMENT DES STATUTS FÉDÉRAUX

C. TERRET : Je laisse la main au secrétaire général sur ces propositions d'ajustements. (Cf. Présentation PPT en annexe)

H. BIZZOTTO : Nous nous rendons compte que le taux de participation est plus important en visio mais se pose également la plus-value du présentiel.

A. DODU et L. BROTTIER, spécialiste juridique, ont travaillé sur une proposition d'évolution des statuts pour anticiper sur les nouvelles pratiques.

Nous réfléchissons à 3 propositions entre délibérations des instances statutaires en présentiel, en distanciel ou dans un modèle hybride.

A. DODU : L'aspect hybride est à confirmer au regard de la confidentialité des votes. Nous pouvons toutefois avoir le même système de vote en ligne pour tous les participants. Cela nécessite des organisations dans des lieux connectés.

H. BIZZOTTO : Pour valider ces ajustements de statuts, il s'agit d'entériner les résolutions votées en CDF pour les présenter en AG. Il s'agira ensuite de faire ratifier ces ajustements par les ligues.

L. GIRARD : L'anticipation me semble impossible car si l'AG fédérale refuse la résolution, les ligues se trouveraient dans l'impasse.

Par ailleurs, l'AG est également un lieu d'échange et le distanciel nuirait au partage. L'hybride ne permet pas cette logique de partage.

X. DUNG : L'évolution de l'AG avec des forums est un souhait de la direction nationale et nous intéresse fortement.

C. TERRET : C'est une volonté politique mais pas une disposition statutaire. Je retiens que le mode hybride serait un frein. Ces ajustements sont à traiter rapidement pour nous permettre de continuer à fonctionner de manière optimale.

C. GUYOMARCH : L'AG peut être un moment de vie démocratique effectivement, sur certaines thématiques.

10. VACANCES DES POSTES DES PERSONNELS DÉTACHÉS

C. TERRET : Il y a un certain nombre de départs et de recrutements à venir. (Cf. Présentation PPT en annexe)

X. DUNG : En complément du BO, nous avons demandé au MESRI d'intégrer les postes vacants à la plateforme GALAXIE qui nous assurera une meilleure information auprès du personnel enseignant. Des fiches de postes seront également publiées.

En matière de calendrier nous avons demandé 4 semaines d'appel à candidature pour une instruction début juin et une délibération mi-juin.

Une communication sera faite sur le site internet fédéral et nous comptons sur les membres du comité directeur pour diffuser l'information.

C. TERRET : Pour les postes de DRSU il faut être enseignant d'EPS et pour les postes de DNA et DN il faut être fonctionnaire titulaire.

Le recrutement se fera en concertation avec des commissions locales permettant de choisir le profil le plus adapté.

X. DUNG : Pour information ou rappel, ces personnels sont détachés de leur ministère au sein de la fédération qui devient l'employeur.

Pour ces recrutements il s'agit d'un détachement d'un an puis 3 ans afin qu'il y ait un alignement sur l'ensemble des personnels détachés de la FFSU.

C. TERRET : Tous les DRSU actuels ont été rassurés car nous avons renouvelé leur contrat de détachement pour un an.

D. DERVILLE : En guise de témoignage sur la participation à un comité de recrutement, il n'y pas de cadre sur sa composition et son fonctionnement. Le DN donnait un avis mais ne votait pas.

C. TERRET : Une réflexion doit aboutir effectivement à un cadrage général. Pour les DRSU il est important que les acteurs régionaux soient plus impliqués dans la décision au bénéfice d'une certaine cohérence dans le recrutement. Sur avis du directeur, le président propose au ministre.

X. DUNG : La ligue doit être partie prenante du recrutement mais il ne faut pas oublier que la fédération est l'employeur. Il faut trouver un équilibre.

L. GIRARD : De mon côté nous avons fait remonter une hiérarchisation des choix de recrutement.

D. HALLART : Je rejoins D. DERVILLE sur le cadrage de la commission, sa composition et le fonctionnement.

C. TERRET : La fédération doit avoir une stratégie RH globale.

C. GUYOMARCH : Le recrutement des directeurs est un point fondamental. En Occitanie, nous avons deux prochains départs. Cela mérite une vraie réflexion.

JY CASSAN : Nous serions intéressés sur la présence de directeurs de SUAPS sur les commissions, comme évoqué à l'occasion de notre réunion de lundi.

11. QUESTIONS DIVERSES

H. BIZZOTTO : Nous avons ajouté un formulaire dédié au recueil des questions diverses, lors de l'envoi de la convocation au comité directeur. Cela a pour objectif d'anticiper un travail éventuel en amont, compte-tenu de la complexité de la réponse à apporter. Ces questions diverses concernent les membres mais également les invités.

C. TERRET : Il s'agira par la suite d'élargir le recueil de ces questions diverses à l'ensemble des ligues et AS.

C. GUYOMARCH : Nous payons cher les lignes téléphoniques et il serait intéressant que la fédération s'empare de cette problématique en vue d'une négociation globale. La commission partenariats pourrait notamment s'en emparer.

C. TERRET : Cette question de la mutualisation de contrats de groupe peut être une réelle opportunité.

D. BARDOT : La complexité réside sur la pluralité des contrats et besoins des ligues. Nous ne représentons pas un très gros volume en matière de partenariat téléphonique mais nous engageons la réflexion.

H. BIZZOTTO : Je souhaite remercier JP DOS PRAZERES et D. BARDOT sur la préparation du CDF et sur les comptes-rendus de qualité. Ce n'est pas forcément le rôle d'un DNA.

X. DUNG : Nous procédons actuellement au profilage de prochaines recrues au sein de la centrale. Nous en parlerons certainement à l'occasion du prochain CDF.

L. GIRARD : QUID des travaux du siège ? C'est un besoin.

C. TERRET : Les travaux ne sont pas abandonnés et cela servira notre devoir d'être exemplaire en matière de développement durable. Le cabinet d'architecte est dans une démarche RSE avec des valeurs qui nous ressemblent. Il s'agit de travaux de 5 à 600 000 € mais c'est une réelle valorisation pour le siège et une économie de fluides. Cela représente 30 000 € par an ce qui correspond à 0,3 % du budget annuel.

Nous pouvons présenter cette résolution aux délégués sans égard de la volonté des délégués. Il faudra faire preuve de pédagogie.

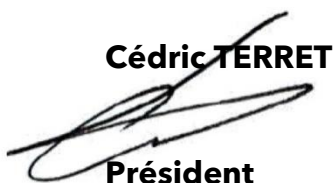
X. DUNG : Le comité directeur devra voter l'acceptation des travaux et l'AG votera l'accord de l'offre de prêt pour la réalisation des travaux. Il s'agit d'un investissement et d'une vitrine. Nous ferons une estimation de la valeur du siège avant et après travaux, comme argument.

C. TERRET : L'AG est prévue le 19 juin 2021 et il s'agira de faire à minima un comité directeur avant. Nous proposons le 21 mai pour se laisser une marge permettant de reconvoquer un comité directeur si nécessaire.

H. BIZZOTTO : Le rythme effréné des comités directeurs se calmera bien entendu par la suite mais nous avons des urgences à traiter pour le moment.

C. TERRET : Les débats sont terminés et je remercie l'ensemble des participants pour la richesse des débats.

Procès-Verbal entériné au comité directeur du 21 mai 2021.


Cédric TERRET
Président


Hervé BIZZOTTO
Secrétaire Général



ANNEXES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

CONTACTS

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

Vice-Président - Secrétaire Général - **Hervé BIZZOTTO**

hbizzotto@sport-u.com

